

# MUNI-NOUVELLES

Journal de la Municipalité de Saint-Thomas-Didyme

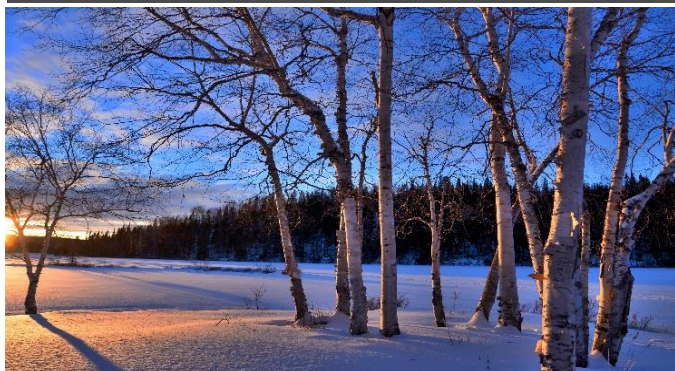


S<sup>T</sup>THOMAS  
DIDYME

*Volume 40*

*Numéro 1*

*JANVIER*  
*2021*



## Saviez-vous que...

Vous pouvez retrouver le journal municipal MUNI-NOUVELLES en couleurs et les procès-verbaux sur le site de la Municipalité : [stthomasdidyme.qc.ca](http://stthomasdidyme.qc.ca)

### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL :

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le lundi 8 février 2021 à 19h30. Le public est non admis à la séance cependant, **l'enregistrement des séances publiques sont disponible sur notre site internet.**

### HORAIRE BIBLIOTHÈQUE

**FERMÉE TEMPORAIREMENT**

Téléphone 274-3638 poste 3441

### HORAIRE FABRIQUE

**FERMÉ**

Téléphone : 274-3638 poste 3424

### HORAIRE COMPTOIR VESTIMENTAIRE

**FERMETURE OBLIGATOIRE**



**CONDUITE HIVERNALE  
SOYEZ PRUDENTS**



# BUREAU MUNICIPAL



## Édifices municipaux

### Bibliothèque et foyer culturel

31-32, avenue du Moulin  
Saint-Thomas-Didyme (QC) G0W 1P0

Téléphone :  
Bibliothèque..... 418-274-3638 poste 3441  
Maison des jeunes l'exode..... 418-274-3638 poste 3440

### Salle Gaieté et pavillon sportif – Henri Landreville

61, avenue du Moulin  
Saint-Thomas-Didyme (QC) G0W 1P0

Téléphone : 418-274-3638 poste 3450  
Pour location : 418-274-3638

## Services municipaux

Gabrielle Fortin-Darveau	Directrice générale et secrétaire-trésorière info@stthomasdidyme.qc.ca	274-3638 poste 3421
Luc Bhérer	Contremaitre des travaux publics	274-3638 poste 3422
Edith Goulet (remplacante)	Adjointe administrative cmarceau@stthomasdidyme.qc.ca	274-3638 poste 3422
Angélique Truchet	Responsable des loisirs et du tourisme loisirs@stthomasdidyme.qc.ca	274-3638 poste 3449
Isabelle Poirier	Inspectrice en bâtiment et environnement inspection@regiegeant.ca	274-2004 poste 3201
Denise Bergeron	Responsable de la bibliothèque thomas@reseau.sj.qc.ca	274-3638 poste 3441
Location salle Gaieté		274-3638 poste 3422
Régie matières résiduelles du Lac-St-Jean	Collecte des déchets vidange de fosse septique	418- 669-0513

Cellulaire travaux publics pour urgence



418-630-5686

## Mairie

MAIRE



Denis Tremblay

SIEGE 1



Richard Duchesne

SIEGE 2



Sylvie Coulombe

SIEGE 3



Gilles Tremblay

SIEGE 4



Roger Landry

SIEGE 5



Laurie Godin

SIEGE 6



Alain Tremblay

## Coordonnées :

### Bureau municipal :

9, avenue du Moulin  
Saint-Thomas-Didyme (QC) G0W 1P0  
Téléphone : 418-274-3638  
Télécopieur : 418-274-4176  
Courriel : [info@stthomasdidyme.qc.ca](mailto:info@stthomasdidyme.qc.ca)  
Site internet : [www.stthomasdidyme.qc.ca](http://www.stthomasdidyme.qc.ca)

### Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi : 9h00 à 16h00  
(Ferme de 12h00 à 13h00)

# AFFAIRES MUNICIPALES

---

---

## MUNICIPALITÉ DE SAINT-THOMAS-DIDYME : BUDGET 2021

---

Chers citoyens, chères citoyennes,

Les membres du conseil municipal de Saint-Thomas-Didyme sont heureux de vous présenter les prévisions budgétaires pour l'année 2021. Voici quelques faits saillants du budget 2021.

### **Les revenus et dépenses**

Le budget 2021 nous montre une augmentation de 8.87 % par rapport à 2020.

Le budget total des activités financières pour 2021 sera de 1 644 690 \$, soit une augmentation de 134 018 \$ comparativement au budget 2020.

Le taux de taxes foncières générales diminue de 0.065 \$ du 100 \$ d'évaluation. Ce qui correspond à 1.035 \$ du 100 \$ d'évaluation.

### **Les faits saillants et considérant du budget 2021**

Poursuite des actions en lien avec la planification de développement stratégique 2019-2024 qui se traduit en 2021 par de l'aide à l'embauche pour un sauveteur de plage pour l'été 2021 et la refonte du site web.

Reconduction du fonds de subvention pour les entreprises privées, les organismes à but non lucratif et les coopératives. Un montant total de 20 500 \$ sera disponible pour les organisations admissibles. De plus, en 2021 la Municipalité a décidé de reconduire le budget participatif pour un montant identique à celui de 2020 soit une somme totale de 15 000 \$ pour soutenir les nouveaux projets porteurs et mobilisants pour la population.

La mise en place d'une nouvelle entente intermunicipale avec la REGIE INTERMUNICIPALE GEANT pour le service d'inspection municipale.

Nettoyage et la remise en état du puit d'eau potable afin de répondre aux recommandations de l'étude déposée à l'automne 2020 par la firme Aqua-Ter Eau. Le conseil a décidé d'utiliser une partie de la réserve financière pour l'aqueduc afin de pallier à cette dépense.

Un montant est prévu pour défrayer les coûts des élections municipales de l'automne 2021.

Voici par ailleurs, de façon non exhaustive, quelques projets qui sont également à l'ordre du jour pour la prochaine année :

- Réfection du réseau d'égout et d'aqueduc de la rue Jean-Paul Darveau
- Réfection du réseau d'égout et d'aqueduc de la rue Sénéchal
- Réhabilitation du traitement des eaux usées du site touristique Lac-à-Jim
- Maintien des investissements au niveau des infrastructures routières

## Rôle d'évaluation

Un nouveau rôle d'évaluation a été déposé en 2020 et qui servait de base foncière municipale pour les années 2021, 2021 et 2023.

La première année du rôle sera donc en vigueur en 2021.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-THOMAS-DIDYME, BUDGET 2021 LES TAUX DES TAXES		
	2020	2021
<u>FONCIÈRES</u>		
Foncière générale /100 \$	1.10 \$	1.035 \$
Foncière agricole	1.00 \$	0.935 \$
Foncière non résidentiel	2.09 \$	2.025 \$
Foncière industrielle	2.225 \$	2.16 \$
Foncière logement	1.10 \$	1.035 \$
Foncière TVD	2.20 \$	2.07 \$
<u>AQUEDUC</u>		
Résidentiel	395 \$	395 \$
Agricole	26,92 \$	26,92 \$
Industriel	42 000 \$	42 000 \$
Agricole (fixe)	700 \$	700 \$
Commerciale 1.5	592.50 \$	592.50 \$
Commerciale 2.0	790 \$	790 \$
<u>EGOUT</u>		
Réseau	298 \$	298 \$
Boues, résidentiel	61.50 \$	61.50 \$
Boues, chalets	30.75 \$	30.75 \$
<u>VIDANGES RECYCLAGE ET MATIÈRES ORGANIQUES</u>		
Résidentiel	225 \$	230 \$
Saisonnier	112.50 \$	115 \$
<u>Enfouissement pour non desservi</u>	15 \$	15 \$
<u>MATIÈRES RÉSIDUELLES « I.C.I. »</u>		
Régulier	476 \$	476 \$
Saisonnier	238 \$	238 \$
Agriculteur	309 \$	309 \$
<u>DÉNEIGEMENT</u>		
Lac aux Aulnes	96 \$	98 \$
Chemin des Bussières nord	263 \$	295 \$
Chemin des Acadiens	356 \$	364 \$

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-THOMAS-DIDYME: BUDGET 2021**  
**TABLEAU COMPARATIF DES RÉCENTS BUDGETS (NON CONSOLIDÉS)**

	Budget 2017	Budget 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021
<b>REVENUS</b>					
TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE	\$ 664 964	\$ 699 163	\$ 700 589	\$ 702 536	\$ 710 648
TAXE DE SERVICES	\$ 300 620	\$ 292 796	\$ 294 816	\$ 320 221	\$ 340 832
EN LIEU DE TAXES	\$ 93 314	\$ 93 314	\$ 91 374	\$ 96 696	\$ 109 843
TRANSFERTS (SUBVENTIONS)	\$ 220 068	\$ 211 581	\$ 314 442	\$ 317 576	\$ 396 246
SERVICES RENDUS	\$ 34 885	\$ 36 035	\$ 34 171	\$ 34 993	\$ 34 306
IMPOSITION DE DROITS	\$ 22 800	\$ 21 605	\$ 21 450	\$ 25 450	\$ 31 725
AMENDES ET PÉNALITÉS	\$ 2 505	\$ 2 500	\$ 2 300	\$ 2 350	\$ 3 390
INTÉRÊTS	\$ 2 700	\$ 7 500	\$ 6 700	\$ 6 550	\$ 6 400
DIVERS	\$ 7 000	\$ 3 000	\$ 4 600	\$ 4 300	\$ 11 300
<b>REVENUS TOTAL</b>	<b>\$ 1 348 856</b>	<b>\$ 1 367 494</b>	<b>\$ 1 470 442</b>	<b>\$ 1 510 672</b>	<b>\$ 1 644 690</b>
<b>DÉPENSES</b>					
ADMINISTRATION	\$ 212 461	\$ 210 456	\$ 270 900	\$ 276 374	\$ 337 895
SÉCURITÉ PUBLIQUE	\$ 163 630	\$ 180 142	\$ 173 056	\$ 162 654	\$ 167 023
TRANSPORT ROUTIER	\$ 331 142	\$ 378 747	\$ 362 786	\$ 370 199	\$ 366 547
HYGIÈNE DU MILIEU	\$ 210 332	\$ 212 634	\$ 232 896	\$ 242 263	\$ 312 836
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	\$ 20 273	\$ 10 823	\$ 5 800	\$ 13 300	\$ 10 400
URBANISME, TERRITOIRE	\$ 66 858	\$ 75 220	\$ 98 381	\$ 151 920	\$ 158 819
LOISIRS	\$ 140 185	\$ 148 192	\$ 144 637	\$ 172 357	\$ 150 731
FRAIS DE FINANCEMENT	\$ 29 975	\$ 20 265	\$ 27 419	\$ 24 686	\$ 37 092
FINANCEMENT	\$ 222 484	\$ 134 356	\$ 138 406	\$ 141 706	\$ 153 106
AFFECTATIONS	\$ (48 484)	\$ (3 341)	\$ 16 161	\$ (44 786)	\$ (49 759)
<b>DÉPENSES TOTALES</b>	<b>\$ 1 348 856</b>	<b>\$ 1 367 494</b>	<b>\$ 1 470 442</b>	<b>\$ 1 510 672</b>	<b>\$ 1 644 690</b>
<b>SURPLUS (DÉFICIT)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## AFFAIRES MUNICIPALES (SUITE)

---

### ACCÈS AU BUREAU MUNICIPAL

En raison de l'évolution de la situation épidémiologique (Covid-19), le bureau municipal sera fermé au public jusqu'au 8 février 2021 inclusivement.

Cependant, les employés demeurent **disponibles**. Vous pouvez les rejoindre par téléphone au 418-274-3638 ou par courriel [info@stthomasdidyme.qc.ca](mailto:info@stthomasdidyme.qc.ca)

Des services en ligne sont disponibles (demande de permis, informations générales etc.) sur notre site internet: [stthomasdidyme.qc.ca](http://stthomasdidyme.qc.ca)

**Une boîte aux lettres a été installée près de la porte d'entrée du centre communautaire afin qui vous puissiez y déposer le courrier s'adressant au bureau municipal, par exemple les chèques postdatés pour le paiement des taxes 2021, demandes de permis, etc.**

Merci de votre collaboration !

---

### LICENCES POUR CHIENS – PAIEMENT DE LA LICENCE 2021

En raison des mesures préventives dans le cadre de la pandémie qui sévit actuellement, la municipalité demande aux propriétaires de nouveau chien d'enregistrer leur animal en contactant directement le Refuge Animal Roberval. Pour ceux ayant déjà un(des) chien(s), le Refuge Animal Roberval vous fera parvenir bientôt la facture pour la licence 2021 de votre ou vos chiens. Vous pourrez effectuer votre paiement par chèque, à l'ordre du **Refuge Animal Roberval** par la poste au **2650 boul. Marcotte, Roberval G8H 2M9** ou par carte de crédit en téléphonant au **418-275-3006**.



Pour les questions, contactez le Refuge Animal Roberval au : 418 275-3006.

Notez que la licence **coûtera 30.00\$** pour l'année 2021.

---

### SERVICE D'URBANISME – INSPECTRICE MUNICIPALE

**Isabelle Poirier, inspectrice**  
**Téléphone : 418 274-2004 poste 3201**  
**Courriel : [inspection@regiegeant.ca](mailto:inspection@regiegeant.ca)**



La municipalité désire rappeler aux citoyens qu'il est important d'obtenir un permis **AVANT** la réalisation des travaux. Vous trouverez les formulaires à compléter pour la demande d'un permis sur le site de la municipalité de Saint-Thomas-Didyme, à l'onglet Municipalité : Demande de permis et autorisation.

Si vous n'avez pas accès à Internet ou que vous rencontrez des difficultés à compléter un formulaire, communiquez avec nous, au bureau municipal au **274-3638 poste 3422**, nous vous aiderons à le compléter.

De plus, afin de ne pas retarder vos projets, veuillez prévoir un délai entre votre demande de permis. L'inspecteur en bâtiments doit émettre le permis ou signifier le refus au requérant selon que la demande est conforme ou non à toute et chacune des dispositions de la réglementation applicable, dans un délai de **TRENTE JOURS** de calendrier à compter de la date où tous les documents exigés sont présentés.

## ACTIVITÉS ET LOISIRS

### PRÊT DE RAQUETTES AU CENTRE DE VILLÉGIATURE LAC-À-JIM

Cette année une nouveauté : **des raquettes seront prêtées**, pour toute la famille, des plus petits aux plus grands et ce gratuitement. Vous devrez cependant les réserver au centre de villégiature du La-à-Jim au 418-274-6033.

Plusieurs sentiers de raquettes sont également balisés et disponibles gratuitement. Les sentiers n'ont pas tous le même niveau de difficulté, renseignez-vous avec la carte explicative disponible au Centre de villégiature.



**Bonne randonnée!**

### PATINOIRE EXTÉRIEURE – MESURES COVID-19

#### RAPPEL

**Des mesures particulières sont à respecter pour satisfaire les mesures gouvernementales en lien avec le covid-19.**

Voici lesquelles :

- Une distanciation physique de deux mètres entre les personnes ou les bulles familiales doit être respectée;
- La pratique du hockey devra se faire seule ou en duo;
- Les rassemblements sont interdits;
- Un maximum de 25 personnes peut se trouver sur la glace en même temps;
- La surveillance des parents est recommandée pour assurer l'application des mesures.

Les horaires réguliers sont :

Du lundi au vendredi : 18h à 19h30

Samedi et dimanche : \*13h à 16h et 18h à 19h30

\* Le samedi et le dimanche, l'entretien est fait pour que la glace soit accessible à compter de 13h.

*Bon patinage à tous!*



**ST-HOMAS D'UDYME** Règlements **PATINOIRE EXTÉRIEURE**  
MESURES COVID-19

Capacité maximale: 25 personnes

<p>Une distanciation physique de deux mètres entre les personnes ou les bulles familiales doit être respectée.</p>	<p>La pratique du hockey devra se faire seule ou en duo.</p>
<p>Rassemblement interdit.</p>	<p>Le pavillon sportif n'est pas accessible.</p>
<p>La surveillance des parents est recommandée pour assurer l'application des mesures.</p>	<p>Évitez les contacts.</p>

## BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale souhaite féliciter Madame Florence Gravel qui se voit décerner le titre de lectrice de l'année 2020. Madame Gravel est une passionnée de romans de tous genres. Elle a emprunté près d'une centaine d'ouvrages au cours de la dernière année. La bibliothèque vous souhaite de bonnes lectures pour 2021!



Suite aux nouvelles mesures concernant la Covid-19, le comité de la bibliothèque a pris la décision **de fermer la bibliothèque et ce, jusqu'à nouvel ordre**. Nous vous ferons connaître la date de la réouverture sur le site Facebook de la municipalité.

## BABILLARD

---

### UN PEU DE MUSIQUE POUR FAIRE DU BIEN

À situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle!



Afin de continuer à mettre de la gaieté dans le village en cette période de confinement, la municipalité diffusera pendant les prochaines semaines, de la musique entraînante et chaleureuse du jeudi au dimanche, entre midi et 19h.

Nous avons préparé un choix musical très varié qui égayera le centre du village et la patinoire à partir de nouvelles colonnes de son installées au centre communautaire ainsi qu'au pavillon sportif. Nous espérons rendre vos activités extérieures plus agréables en mettant un peu de gaieté dans l'air.

---

## DEVENEZ MEMBRE DU COMITÉ DE RELANCE ÉCONOMIQUE DE ST-THOMAS !!!

Le développement de votre municipalité vous tient à cœur, vous aimeriez faire une différence? Vous pouvez devenir membre du comité de relance économique (CREST)

### C'est quoi le CREST?

C'est un comité mis sur place en 2003 dans le cadre de la politique nationale de la ruralité et est formé d'élus et de résidents bénévoles.



Le CREST met en place, en collaboration avec l'organisation municipale, des projets afin de dynamiser, d'animer et développer son milieu. Depuis maintenant 18 ans, le CREST est en continuel renouvellement par rapport aux défis qui se présentent, comme par exemple : la démographie, l'achat local et le sentiment d'appartenance à notre milieu etc.

Informez-vous via la page Facebook :

CREST St-Thomas-Didyme ou, si vous avez des questionnements, par courriel à : [crest@stthomasdidyme.qc.ca](mailto:crest@stthomasdidyme.qc.ca)

---